

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 22 octobre 2024 à compter de 10 h 45 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l’enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette	Mairesse de la municipalité de Grand-Remous
Madame Cheryl Sage Christensen	Mairesse de la municipalité du Lac-Sainte-Marie
Monsieur Roch Carpentier	Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la - Gatineau

Sont également présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, madame Kelly-Ann Gagnon, Greffière et des employés de la MRC.

Ouverture de la séance

Monsieur le conseiller Roch Carpentier déclare la séance ouverte à 10 h 45.

2024-CA-067	Adoption de l’ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 22 octobre 2024
-------------	--

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-CA-068	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2024
-------------	--

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 17 septembre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-CA-069	Octroi de financement – 10 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 23-003, sous conditions
-------------	---

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’allouer un montant de 10 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 23-003, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l’occasion de la rencontre tenue le 15 octobre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-070	Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-070, sous conditions
Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-070, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 octobre 2024.	
ADOPTÉE	
2024-CA-071	Octroi de financement – 10 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 24-024, sous conditions
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 24-024, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 octobre 2024.	
ADOPTÉE	
2024-CA-072	Octroi de financement – 4 500\$ à même le Fonds Expert Conseil – Dossier 24-074, sous conditions
Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 4 500\$ à même le Fonds Expert Conseil au dossier 24-074, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 octobre 2024.	
ADOPTÉE	
2024-CA-073	Octroi de financement – 15 000\$ à même le Fonds Expert Conseil – Dossier 24-072, sous conditions
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le Fonds Expert Conseil au dossier 24-072, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 octobre 2024.	
ADOPTÉE	
2024-CA-074	Octroi de financement – 4 500\$ à même le Fonds Expert Conseil – Dossier 24-073, sous conditions
Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 4 500\$ à même le Fonds Expert Conseil au dossier 24-073, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue 15 octobre 2024.	
ADOPTÉE	
2024-CA-075	Octroi de financement – 15 000\$ à même le Fonds Expert Conseil – Dossier 24-075, sous conditions
Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le Fonds Expert Conseil au dossier 24-075, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 15 octobre 2024.	
ADOPTÉE	

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu de clore la présente séance à 10 h 50.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Joanie Courchaine
Directrice générale
Greffière trésorière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.